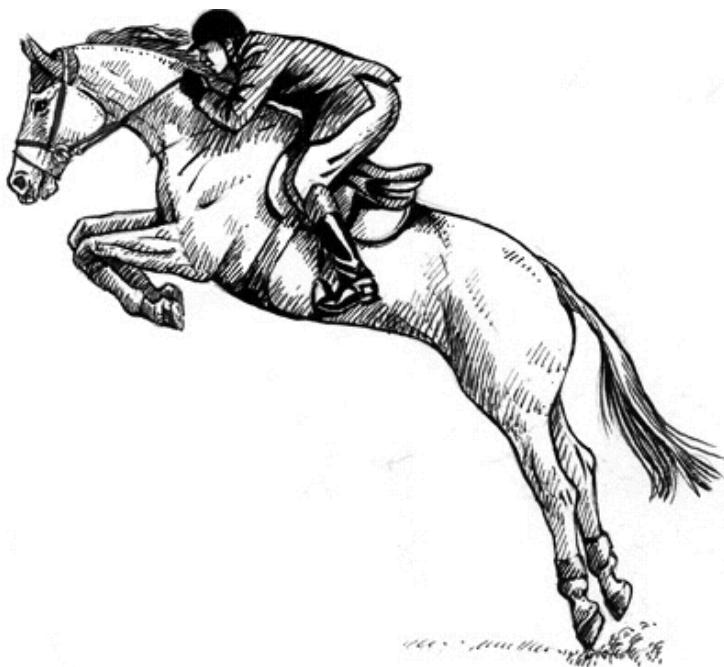




# LE CSO

# Amateur

## CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES



**CLUB HIPPIQUE DE VILVERT**

Rue de la manufacture

78350 JOY EN JOSAS

01 39 56 42 94

[club.hippique.vilvert@wanadoo.fr](mailto:club.hippique.vilvert@wanadoo.fr)

# **LE CSO**

## **CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES**

### **LE CSO, EN BREF :**



Le saut d'obstacle consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans commettre de faute. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation.

### **HORAIRES ET TARIFS DES ENTRAINEMENTS**

**1 cours spécifique à la discipline,**  
**en plus du cours classique :**



<b>Reprise</b>	<b>TOTAL</b> Par appel	Droit d'accès aux installations sportives	Forfait enseignement
<b>jeudi 20h</b>	<b>218€</b>	146€	72€

### **ENGAGEMENTS :**

- Participer au cours Compétition
- Participer à une journée de stage à la Toussaint afin de valider le galop requis pour la participation de l'enfant dans la discipline  
(Journée de stage offert ; seuls les droits d'examens seront à régler, de 18 à 31€ selon le Galop)
  - Participer aux concours ; entre 5 et 7 dans l'année
  - Participer aux Championnats de France Jardy du 30 mai au 1 juin 2020



## TARIFS DES SORTIES EN CONCOURS

<b>CSO</b>	1 Participation		2 Participations		3 Participations	
	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur
<b>Part variable (engagement)</b>	Prix variable selon l'organisateur <b>+20€</b>		Prix variable selon l'organisateur <b>+20€*2</b>		Prix variable selon l'organisateur <b>+20€*3</b>	
<b>+PART FIXE</b>	<b>60€</b>	<b>64€</b>	<b>75€</b>	<b>80€</b>	<b>85€</b>	<b>90€</b>
Droit d'accès aux installations sportives	40€	/€	50€	/€	57€	/€
Forfait enseignement	20€	64€	25€	80€	28€	90€

## CALENDRIER DES CONCOURS :

Voici la 1<sup>ère</sup> partie, sous réserve de modifications  
(Un second calendrier vous sera communiqué début 2020)

- ✚ Le 19/10 : La Carrière de La Vallée (LCV)
- ✚ Le 01/11 : La Carrière De la Vallée (LCV)
- ✚ Le 14/12 : La Carrière De la Vallée (LCV)

## CHAMPIONNATS DE FRANCE :

A Jardy, du 30 mai au 1 juin 2020. Prévoir environ 380€  
(Non compris trajet, hébergement et nourriture des cavaliers)

## MATERIEL :

\*A confirmer avec le coach

Cavalier	Cheval	Transport et soins
Bombe + Bottes Toque du club Pantalon Polo du club	Tapis du club Guêtres + protèges boulets Martingale à anneaux*	Matériel de pansage Peigne* et ciseaux courbes*

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepte l'intégralité.

Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille en cours compétition CSO pour l'année 2019/2020.

Le .....

Signature

Partie à  
rapporter signée  
à l'accueil du  
club

# CONTRAT CONCOURS

## A DESTINATION DES PARENTS DE CAVALIERS MINEURS ET DES CAVALIERS MAJEURS

Je m'engage à:

1. Fournir les pièces administratives, à l'accueil, ou par mail [club.hippique.vilvert@wanadoo.fr](mailto:club.hippique.vilvert@wanadoo.fr) :
  - ⊕ Fiche de pension complète et contrat signé joint => avant le dimanche 29 septembre 2019
  - ⊕ Certificat médical et autorisation parentale joint => avant le dimanche 29 septembre 2019
2. Incrire mon enfant pour l'année, sauf blessure ou déménagement et **sur une seule discipline**.
3. Participer :
  - ⊕ A tous les entraînements et concours ;
  - ⊕ Et aux Championnats de France à Jardy, du 30 mai au 1 juin 2020
- Aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure. Dans ce cas il convient de prévenir l'accueil, par écrit ou mail uniquement, au moins **10 jours ouvrés avant le concours**. Aucune information transmise à l'oral ou au moniteur ne sera prise en compte. A défaut les frais engagés ne pourront être remboursés.
4. Etre disponible pour être / emmener mon enfant sur les lieux de concours, les dimanches, parfois très tôt. Mais aussi la veille du concours pour la préparation des poneys et du camion, ainsi qu'au débarquement le soir du concours. Un planning de concours est donné en début d'année pour les concours jusqu'à Décembre, puis un second planning de Janvier aux Championnats de France. Les dates sont données sous réserve de modification.
5. Me libérer de mes obligations, moi ou une personne de confiance, début Juillet 2020 pour permettre la participation de mon enfant aux Championnats de France.  
Le club se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles et collectives.
6. Solder les concours au plus tard une semaine avant leur date. Tout concours non soldé bloquera les engagements suivants.
7. Avoir le Galop minimum requis pour la pratique de la discipline ; au besoin en le passant sur une des journées proposées aux vacances de la Toussaint.
8. M'engage à participer aux compétitions organisées par la FFE uniquement sous les couleurs Brimbo-Sport pour l'année 2019-2020.

*Enfin j'adhère au projet sportif du club, et plus largement celui de la FFE. J'encourage mon équipe ou celle de mon enfant et mon club, et diffuse des valeurs positives.*

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepter l'intégralité. Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille .....en cours compétition de CSO pour l'année 2019/2020

Signature des parents